



Intersyndicale des postiers
Travaillant à la DC Champs

Intersyndicale.dcchamps@gmail.com

01/04/2014

« Réunir »... *ou disperser* ?

« Réunir », c'est le titre du projet de La Poste pour fermer le site de Champs et disperser les 630 personnes qui y travaillent vers 7 sites postaux au moins, et vers l'inconnu pour les salariés du privé qui subissent cette décision. Est-ce le mépris ou l'inconscience qui pousse à faire une telle offense à la logique intellectuelle ? La pratique de l'injonction paradoxale est devenue malade.

L'intersyndicale était conviée pour la première fois à venir faire un point d'étape et de détail sur l'avancement du projet, jeudi 27 mars 2014, pour chacune des entités présentes à Champs. Nous nous interrogeons sur ces délais inhabituels d'ouverture du dialogue social, pour un projet qui a germé dans la tête de nos dirigeants au début 2013, et qui n'a été évoqué publiquement qu'en octobre 2013. Avant de passer en revue chaque direction, nous avons demandé à La Poste de répondre à 3 interrogations qui reviennent fréquemment dans nos échanges avec les personnels.

Un site tombé en disgrâce

Rappelons-nous que jusqu'à fin 2012, La Poste voulait « optimiser » le site : jusqu'à l'été, arrivée de l'Université du courrier précédée d'une refonte du premier étage, et du coûteux déménagement interne du SCCE, puis idem pour le plateau FACTEO au cinquième, puis du SSIF, arrivée de la DOTC 77 en novembre, **projets d' « Open Space » pour « améliorer la qualité de vie au travail »**... En ce temps-là, l'immeuble était en excellent état, un véritable Eden réputé pour sa QVT, ses surfaces généreuses, pour sa chaleureuse ambiance de travail, sa gastronomie, son cadre de vie enchanteur... Comment faire croire au personnel que subitement, l'immeuble n'est plus viable ? Des expertises techniques pour mesurer des problèmes connus de tous depuis 20 ans, vont-elles suffire ? **Cet argument ne tient pas.**

Des économies virtuelles ?

Au début le projet de fermeture mettait l'accent sur l'économie réalisée : pensez-vous, 4 millions cash ! Par les temps qui courent, ça justifie bien quelques désagréments pour les personnels impactés. En plus c'est exemplaire pour nos postiers de base : voyez le siège, il fait aussi des efforts. **La Direction nous promet un retour sur investissement en 10 mois. Donc elle a des chiffres, qu'elle les produise. L'occasion serait belle, d'afficher un bilan financier positif de l'abandon du site !** Ce qui est sûr c'est que La Poste, qui n'a pas cherché à renégocier le bail, paye aujourd'hui 233€ H.T./m² pour un loyer mal négocié, soit 4,3 millions d'€, dont 1,1 M. de charges... Or la fourchette actuelle de loyer serait de 110 à 170€... Au prétexte que l'on ne peut communiquer sur les provisions affectées à l'indemnisation du bailleur, pour des clauses de bail tenues soigneusement secrètes (pour protéger le signataire ?), La Poste a seulement diffusé quelques données partielles, souvent déjà communiquées. Nombre de chefs de projets à Champs sont capables de constater la pertinence de ce retour sur investissement (RSI), et sauraient convaincre leurs équipes que le jeu en vaut la chandelle. Mais **comment est évalué le coût pour le personnel ?**

Hélas, **les projets passent mais ne sont jamais évalués. Tous ces travaux de 2012 ont coûté bien cher.** Après avoir investi plusieurs centaines de milliers d'euros dans ces opérations, on attend le bilan financier, et le calcul du retour sur investissement de ces réaménagements successifs, en rendant le bâtiment en fin d'année. Et le bilan de l'aventure Elan, de 2010 à 2014, et le bilan de CQC, et la surcapacité productive à laquelle nous aboutissons. La magie des chiffres est de faire illusion sur la réalité. Si le RSI de « Réunir » est calculé avec la même **rigueur**, nous avons du **souci** à nous faire !

Ce ne sont jamais les responsables de ces décisions qui les assument. Malgré les apparences de bon sens, **l'argument des économies ne tient pas.**

Des besoins de synergie ?

Pour qui ? Qui a évalué le nombre de personnes concernées par ce besoin impérieux de travailler ensemble à Brune ? Les dirigeants méconnaissent le travail de leurs personnels, à l'image de DHA, embarqués d'office à Brune, alors que rien ne le justifie. Pour limiter les dégâts 64% des postiers écoutés demandent « spontanément » le télétravail, et les seniors demandent s'ils pourront prendre 3 jours.

Comme nous le savons tous, la DRL serait éclatée entre Bonvin (à réaménager), Brie-Comte-Robert (à aménager), et Bonneuil (à construire), **la DRL recherchant un campement précaire** en attendant. Les autres entités se répartissent en locations entre Noisy le Grand ? et Noisiel ? et x ?

Après s'être fait rappeler à l'ordre par le Conseil Général, la DOTC 77 recherche sur Noisiel, agrégeant autour d'elle DMPLC, DCPES, la DTC, et peut-être un plateau de télétravail d'une quarantaine de places, où la DSI pourrait être hébergée, mais pas en tant qu'entité... l'ambiguïté est savamment cultivée.

Pour quelques dizaines d'emplois dont le regroupement à Brune pourrait être justifié, ce sont 500 personnes dispersées, dont plus de 200 avec une dégradation inacceptable de leur temps et conditions de transport. **L'argument de la synergie ne tient pas.**

Toutes ces nouvelles seront confirmées à partir du 8 avril, **sauf départ surprise du Directeur du Courrier**. On pourrait imaginer un nouveau virage, à bâbord cette fois, ou une panne. Tout est possible.

Détails pratiques :

La DI aura au maximum une trentaine de places de parking à Brune, incluant les voitures de pool et de service (50%). Pourquoi alors nous remet-on les données des parcours routiers domicile/travail, issues de logiciels de géolocalisation, sachant que ça ne concernera au mieux que 10% du personnel ?

Les collègues attendent un calendrier précis pour que chacun puisse prendre ses dispositions. La Direction s'appuie sur un pseudo délit d'entrave pour masquer son absence de planification. La réalité c'est que la Direction Générale pilote à la petite semaine, mettant les responsables de projet, quelle que soit leur bonne volonté, en insécurité et en porte-à-faux. Le prétexte du dialogue social bloqué, et des syndicats qui joueraient l'obstruction n'est qu'imaginaire.

Projet alternatif :

L'intersyndicale a présenté son projet, qui permet à La Poste de réunir les services dont elle a besoin à Paris Brune avec toutes les personnes qui sont intéressées pour aller à Paris. La création d'un établissement opérationnel de Recherche et Développement des métiers et activité du Courrier permettrait de conserver sur Marne la Vallée une concentration et une variété d'emplois permettant à la grande majorité des collègues de poursuivre leur carrière, en valorisant leurs compétences, tout en conciliant leur équilibre de vie et leur qualité de vie au travail. **Remis le 16 janvier en CDSP nationale, ce projet n'a jamais fait l'objet d'un début d'étude, alors que c'était un des engagements de l'accord QVT de janvier 2013 (page 14).** Nos interlocuteurs nous ont écouté poliment, mais nous ont fait comprendre qu'ils n'avaient aucune marge de manœuvre. Les vrais décideurs s'abritent à bonne distance, pour éviter éclaboussures et tracas !

Poursuivre l'action :

Dans ce combat, nous avons l'intention de **faire progresser l'analyse de l'impact des changements envisagés. C'est le rôle des représentants du personnel au sein des CHSCT.** Chacun comprend les préoccupations de nos collègues, qui font parfois face à des situations difficiles, qui doivent s'organiser, et l'impatience que certains peuvent ressentir. C'est bien **ce qui motive l'action de l'intersyndicale : défendre au mieux les conditions de vie des personnes, et obtenir de justes compensations.** Nous ferons le maximum pour défendre les intérêts de tous, y compris de ceux qui souhaitent rejoindre Paris.